

Les Bordelais veulent des quartiers rénovés plus vivants

En 2014, les programmes de rénovation devraient rendre la vie des habitants plus agréable

« La rénovation peut être une formidable chance de remettre de l'ordre dans le quartier », lance Ramazan. Sur le pas-de-porte de son commerce alimentaire, ce Turc de 45 ans du quartier Saint-Michel à Bordeaux montre avec dégoût les poubelles qui débordent, les trottoirs sales. Dans ce quartier populaire du centre-ville, apprécié pour ses marchés, son multiculturalisme et ses commerçants ouverts tous les jours, les pierres des immeubles sont effritées et noirâtres.

Et, quand on franchit certaines portes, on découvre une électricité hors normes, des logements mal isolés, parfois insalubres, où s'entassent des familles.

Tout ceci devrait changer. Le projet de réhabilitation de la mairie de Bordeaux, dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens, a été retenu par le secrétariat d'État au logement. Au total, sur près de 280 hectares (Sainte-Croix, Saint-Éloi, Saint-Michel, la Benaugue...), 27 900 logements, soit 19 % du parc résidentiel de la ville, sont concernés, pour un coût estimé à 131 millions d'euros. « On va enfin pouvoir créer des parkings souterrains et redonner de l'air à Saint-Michel, qui est assphyxié par un mauvais

plan de circulation, ce qui nous crée de la pollution et du bruit en permanence », se réjouit Alexandre, 29 ans, qui travaille dans le secteur associatif. « On va refaire nos canalisations de gaz, d'eau, qui sont si vétustes. Ce ne sera pas du luxe », renchérit Mohamed.

« Peut-être que nos jeunes trouveront plus facilement du travail. »

Dans le quartier voisin de Saint-Éloi, certains immeubles ont déjà été réhabilités. Pour Nicole, 65 ans, mère de quatre enfants, cela a été une renaissance. « Regardez mon salon comme il est spacieux désormais », fait-elle visiter. Son

émerveillement résonne, en effet, comme une promesse pour les habitants du quartier Saint-Michel, qui attendent « que l'on s'intéresse à nos histoires, à nos douleurs ».

« Aujourd'hui, on se sent délaissés par la mairie, indique Abdel, 38 ans, un Franco-Marocain qui vit ici depuis vingt-cinq ans. Si le quartier est rénové, peut-être que notre image à l'extérieur va changer et que nos jeunes trouveront plus facilement du travail. » Abdel espère notamment que « la municipalité prendra mieux en charge les difficultés sociales et économiques des familles ».

Économiquement, la réhabilitation du quartier pourrait aussi attirer davantage de touristes, souligne Jean-Pierre Xiradakis, le patron de la « Tupina », un restau-

rant gastronomique du quartier. « Nous serons très attentifs à ce que notre quartier ne soit pas aseptisé et vidé de ses habitants », prévient toutefois Marie-Claude Abbadie, 64 ans, une antiquaire, vice-présidente du syndicat de Saint-Michel, créé il y a deux semaines.

« Nous ne laisserons personne au bord de la route », assure Marianne Bacqué, directrice de l'aménagement à Incité, société d'économie mixte en charge des programmes de revitalisation du centre historique de Bordeaux. D'ailleurs, « l'aide de l'État va nous permettre d'avancer sur la réalisation de logements HLM, car les collectivités seules ne peuvent pas faire face en raison des prix du foncier ».

NICOLAS CÉSAR

L'identité nationale n'a pas fait recette à l'Assemblée

Les élus UMP ont tenté de calmer le débat, mardi soir, tandis que les députés de gauche dénonçaient l'échec de l'entreprise

Après les débordements de supporters à la fin du match Algérie-Égypte mi-novembre, puis l'affaire des minarets, c'est maintenant la question de la célébration des mariages qui provoque une polémique. Une centaine de députés UMP a cosigné ces dernières semaines une proposition de loi visant à interdire les drapeaux étrangers lors de la célébration des mariages en mairie (La Croix du 7 décembre). Ce texte, qui n'est pas inscrit à l'ordre du jour, provoque des divergences au sein même de la majorité.

Mardi soir, les députés se sont emparés du thème de l'identité

nationale lors d'une discussion demandée par Jean-François Copé. Le président du groupe UMP souhaite « un rendez-vous de réflexion humaniste (...) pour une Nation qui a besoin d'être rassemblée ». Le débat ne doit pas être « un tabou ni un combat », insiste Éric Raoult (Seine-Saint-Denis). Puis le vellepiniste Hervé Mariton (Drôme) met en garde : « Le débat ne doit pas être celui d'un trimestre. Ce ne doit pas être un débat de préfecture ou de ministère », lance-t-il à l'intention d'Éric Besson. Le ministre de l'immigration leur donne acte en affirmant que les débats se poursuivront tout au long de l'année 2010.

Sur le fond, les intervenants de la majorité évitent toute surenchère. Si Jean-François Copé se redit favorable à l'interdiction de la burqa, celle des minarets n'est pas évoquée. Des propositions plus consensuelles se

font jour autour du service civique. Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) propose de transformer la journée d'appel de préparation à la défense en semaine d'appel. Et le député de la Meuse, Bertrand Panchet, demande la suspension du maire de Gussainville (Meuse) pour ses propos xénophobes.

Ces tentatives d'apaisement ne trouveront toutefois aucun écho à gauche, où l'ensemble des formations réaffirment leurs critiques sur la manière dont a été lancé ce débat. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, admet que beaucoup ne se reconnaissent plus dans le miroir d'un peuple multiple. « Les uns parce qu'ils se vivent en déclin, les autres parce qu'ils se vivent en marge, analyse le député maire de Nantes. Ce questionnement identitaire n'est aucunement un embarras. Ce que je reproche au président de la Répu-

blique, ce n'est pas d'avoir ouvert ce débat, c'est d'en faire un instrument de division nationale. »

En milieu de séance, le président du groupe socialiste reprend la parole pour dénoncer la faible présence à droite. Les bancs de l'UMP se sont en effet vidés en une heure, passant d'une cinquantaine de députés à treize. Mais vers 21 h, tous les élus de gauche – une cinquantaine – quittent à leur tour l'hémicycle sans attendre l'ultime

prise de parole du ministre de l'immigration. Éric Besson brocarde alors le « courage grégaire » de ses anciens collègues. Ce mardi soir au Parlement, l'identité nationale n'a pas vraiment suscité de débat.

BERNARD GORCE

SUR WWW.LA-CROIX.COM

Retrouvez le dossier spécial sur le débat autour de l'identité nationale.

L'histoire officielle a oublié les travailleurs indochinois

Pour la première fois, un élu de la République, le maire d'Arles, Hervé Schiavetti, va rendre hommage aux paysans vietnamiens recrutés de force en 1939

MONTPELLIER (Hérault)
De notre correspondante régionale

Un proverbe vietnamien dit : « Quand tu manges un fruit, n'oublie pas celui qui a planté l'arbre. » Durant les dix dernières années de sa vie, Lê Huu Tho s'est acharné à faire reconnaître la contribution des 20 000 ONS (« ouvriers non spécialisés »), exilés de force en France durant la Seconde Guerre mondiale pour une forme de service du travail obligatoire (STO) colonial. Perdue à 150 000 km de chez eux, ces paysans (nhâ què), souvent illettrés, servirent dans des poudreries, des usines d'armement, mais aussi aux travaux forestiers, à la récolte du sel et même à l'implantation du fameux riz de Camargue. Leur vie se résumait à des baraquements entourés de barbelés et encadrés par des militaires ; leur

solde ne dépassait pas, au mieux, le dixième du salaire d'un ouvrier français.

Lê Huu Tho attendait une reconnaissance officielle pour jeter « rancœurs et rancunes dans le Rhône ». La vie ne lui en a pas laissé pas le temps, il s'est éteint en septembre dernier. L'hommage qui lui sera rendu aujourd'hui en mairie d'Arles (Bouches-du-Rhône), la capitale du riz, sera donc posthume. Mais une dizaine de ses compagnons d'infortune, aujourd'hui âgés de plus de 80 ans, seront là avec leur famille et Pierre Daum, le journaliste montpelliérain qui a exhumé ce pan de l'histoire et recueilli le récit des derniers survivants (1). « Ce qui m'a marqué, c'est que c'est quelque chose qu'on connaît mal en France : cette façon de raconter toutes les douleurs vécues de façon directe, claire, sans fausse pudeur, sans euphémisme et en même temps avec une totale absence de rancune », explique-t-il.

« Nous, on ne revendique rien. On ne doit pas regarder le passé avec les lunettes d'aujourd'hui. On veut juste que nos pères fassent leur entrée officielle dans l'histoire de France », insiste Joël Pham, un fils d'ONS qui a créé un site Internet sur le sujet (2). « Vous savez, même s'ils ont

subi des privations, nos pères ne se plaignaient pas, raconte Claude Trinh, un autre descendant. Cette cérémonie doit se faire dans la sérénité et la neutralité. » Il cite alors un proverbe « du pays » : « On ne peut pas regarder les étoiles en ayant un caillou dans les chaussures. »

D'autant que, paradoxe de cet épisode méconnu, pour certains, cette immigration a débouché, après-guerre, sur une « heureuse intégration », comme en témoigne Lê Huu Tho dans le discours qu'il avait prévu avant sa mort. Un millier d'Indochinois ont fait le choix de rester en France, soit par peur de la situation au Vietnam, soit par amour pour une Française.

Sous la véranda de sa petite villa de La Grande-Motte, sur le littoral languedocien, Pham Van Nhat, 90 ans, qui s'est installé définitivement en France sans jamais en demander la nationalité, ajoute : « Vous savez à quoi je me sens français ? demande-t-il. Au fait d'être libre et de ne pas avoir à tourner sept fois ma langue dans ma bouche avant de parler ! »

GWENAËLLE MOULINS

(1) Immigrés de force. Les travailleurs indochinois en France (1939-1952), Actes Sud, mai 2009, 278 p., 23 €. (2) <http://travailleurs-indochinois.org>

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



23, rue des Jeûneurs - 75002 PARIS
Tél : 01.42.96.96.73 - Fax : 01.42.96.96.70

VENTE aux enchères publiques, au Palais de Justice de CRÉTEIL (94) le jeudi 14 janvier 2010 à 9h30 EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT de type F4 à CRÉTEIL (94)

1, rue André-Maurois

Au 13^e étage, 2^e porte à droite, comprenant : Entrée, séjour, salon, 3 chambres, cuisine, SdB, WC, débarras, 3 LOGGIAS.

Mise à Prix : 60 000 €

Consignation pour enchérir : 6 000 €

S'adresser - Au Cabinet de Maître Michel KAUFMAN Avocat, 57, av. Jean-Jaurès (94) ARCUEIL, Tél. : 01.46.57.05.50. - Au Greffe du Juge de l'exécution du TGI de CRÉTEIL où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundi et mardi.

- Sur les lieux où une visite sera organisée par la SCP Xavier BLANC Huissier de Justice associé, le mardi 5 janvier 2010 de 15 heures à 16 heures - INTERNET : www.vlimmo.fr

VENTE aux enchères publiques sur liquidation judiciaire, au Palais de Justice de BOBIGNY (93) le mardi 5 janvier 2010 à 13h30, EN UN LOT

BIENS IMMOBILIERS à GAGNY (93)

14, rue de la Montagne-Savart

BÂTIMENT B comprenant :

- STUDIO de 34 m², divisé en : séjour et cuisine, chambre, SdB, WC.
- STUDIO de 18 m², divisé en : séjour - coin cuisine, chambre, SdE/WC.
- 2 JARDINS privatifs (Lots n° 5 et 6)

Mise à Prix : 40 000 €

Avec faculté de baisse du ¼, de la moitié, puis des 3/4 faute d'enchérisseur. Consignation pour enchérir : 4 000 €

S'adresser : - Au cabinet de la SCPA ROULETTE-GARLIN-BOUST-MAHI, Avocats à DRANCY (93), 9 rue Roger Salengro, Tél. : 01.48.30.31.31.
- À Maître Bertrand JEANNE, Mandataire Judiciaire, demeurant à BOBIGNY (93) 2, ter rue de Lorraine, Tél. : 01.48.32.45.45.
- Au Greffe du TGI de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. - Sur les lieux pour visiter : le mardi 29 décembre 2009, de 11 heures à 12 heures - INTERNET : www.vlimmo.fr